

A Coulonges-sur-L'Autize, le 3 avril 2023

Aux habitants des communes de :

Beaulieu-sous-Parthenay, Clavé, La Boissière-en-Gâtine,
Les Groseillers, Mazières-en-Gâtine, St-Georges-de-
Noisé, St-Lin, St-Marc-La-Lande, St-Pardoux-Soutiers,
Verruyes, Vouhé,

Objet : Mise en place de la redevance incitative

Madame, Monsieur,

La redevance incitative est déjà en application sur une partie de la communauté de communes Val de Gâtine (secteurs Coulonges et Champdeniers). À partir du 1^{er} janvier 2024, elle s'appliquera sur toutes les communes du territoire pour encourager les bons gestes de tri et la réduction des déchets ménagers. Elle répond aussi à une obligation réglementaire d'harmonisation du service et des différentes modes de financement du service des déchets présents sur une même collectivité.

La redevance incitative (RI) vient en remplacement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Le SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine, qui a en charge la collecte de vos déchets ménagers sur votre commune, va mettre en œuvre la partie technique du projet. Pour cela, des agents de la société SULO mandaté par le SMC vont venir à votre domicile afin de réaliser une **enquête de dotation**, à partir du 22 mai jusqu'à début juillet. Pour pouvoir attribuer le volume du bac correspondant à votre foyer et vérifier l'exactitude de vos informations personnelles, cette formalité est **obligatoire**.

Qu'est-ce que la redevance incitative ?

C'est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets.

La redevance incitative prend en compte le niveau de production de déchets des usagers. Elle sera calculée en fonction du nombre de fois où vos poubelles d'ordures ménagères seront présentées à la collecte et en fonction du volume du bac attribué par rapport à la composition de votre foyer (ou du volume du bac pour les résidences secondaires).

GRILLE DE DOTATION

Bac à couvercle vert pour les ordures ménagères :

- 1 à 4 personnes : bac 140 litres
- 5 à 6 personnes : bac 240 litres
- 7 personnes et + : bac 340 litres

Bac à couvercle jaune pour les emballages et papiers :

- 1 à 5 personnes : bac 240 litres
- 6 et + : bac 360 litres



La redevance incitative permet d'agir sur sa facture, car elle est composée d'une **part fixe « l'abonnement »** et d'une **part variable**.

- ✓ La part fixe permet de financer l'ensemble du service (les équipements mis à votre disposition, la collecte en bacs individuels, le fonctionnement des déchetteries, la collecte des points d'apport volontaire et le traitement des déchets)
- ✓ La part variable est calculée en fonction du nombre de levées du bac à couvercle vert (ordures ménagères).

Comment agir sur sa facture :

- **TRIEZ** : tous les emballages ménagers et papiers se déposent dans le bac à couvercle jaune et le verre est à déposer dans les bornes dédiées. Retrouvez les consignes de tri sur www.smc79.fr et sur l'application guide du tri CITEO.
- **VALORISEZ VOS BIODÉCHETS** : la majorité des déchets biodégradables peuvent être compostés. Le SMC remet gratuitement un composteur par foyer. Les poules sont aussi un bon moyen d'éviter le dépôt de ces déchets putrescibles dans le bac à ordures ménagères.
- **OPTIMISEZ VOTRE UTILISATION DU SERVICE** : présentez votre bac à ordures ménagères plein, couvercle fermé.
- **RÉDUISEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS** : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Préférez les produits sans emballage, évitez le gaspillage, adoptez le stop-publicité sont autant de mesures permettant de limiter la quantité de déchets que nous produisons.

IMPORTANT :

Tout déménagement ou changement de situation au sein de votre foyer doit être signalé au SICTOM par téléphone au 05 49 06 81 45 ou par mail service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Nos services restent à votre disposition, pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente du SICTOM Régie déchets
Corine MICOU

Le Président du SMC
Eric CUSEY

Pour toutes questions ou informations :

Facturation
SICTOM Régie des déchets
20 Rue de l'Épargne
79160 COULONGES SUR L'AUTIZE
05 49 06 81 45
service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Collecte
SMC
3 Route de Verdeil
79800 SAINTE EANNE
05 49 05 37 10
accueil@smc79.fr